

Elisabeth Laville (Utopies): "Les enseignes déco ne proposent pas assez de produits écolo"

vendredi 6 février 2009



L'air intérieur des maisons est trois à cinq fois plus pollué que l'air extérieur. Pour avoir un intérieur sain, Mescoursespourlaplanete.com organise samedi 7 février un café-conso sur le thème : Maison verte cherche déco écolo. Elisabeth Laville, co-fondatrice du site, explique la meilleure façon de concevoir une décoration polluant le moins possible en détaillant les meilleurs matériaux, labels et astuces.

Relaxnews : Quels sont les critères à respecter avant l'achat ? Elisabeth Laville : Avant tout, il convient de vérifier la provenance des matières premières ayant servi à la fabrication des produits. Sont-elles naturelles ou des énergies renouvelables ont-elles été utilisées pour la conception ? Ensuite, les consommateurs peuvent se renseigner en magasin sur les conditions de fabrication du mobilier. D'une manière générale, il faut préférer les objets naturels ou bio, ceux fabriqués localement et le mobilier non traité. R. : Existe-t-il des labels pour guider les consommateurs ? E.L. : Pour le mobilier en bois, le label FSC (Forest Stewardship Council) s'inscrit comme la meilleure garantie. Il assure que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement et dans le respect des peuples indigènes. Le label PEFC (Programme de

Évaluation du site

Site du quotidien régional Le Berry Républicain. Il met en ligne l'intégralité de son édition papier, ainsi que ses différentes pages locales. Il passe au crible toute l'actualité internationale, nationale et régionale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 141

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

reconnaissance des schémas de certification forestière) est attribué au niveau européen. Il est également un bon repère pour les consommateurs. Pour les tissus, seul le label "Bio" est une garantie suffisante. En peinture, il faut s'assurer que l'éco-label européen est bien apposé sur les pots. Pour les revêtements de sol, deux labels allemands, "Rugmark" et Gut", garantissent les conditions de fabrication et l'absence de produits toxiques. R. : Quels matériaux sont à privilégier et à l'inverse, quels sont ceux à bannir ? E.L. : Je conseille aux consommateurs de préférer les matériaux naturels provenant de France comme le chêne ou le hêtre, et de bannir le teck ou l'eucalyptus dont la provenance peut souvent être douteuse. Les produits anciens, souvent vendus d'occasion, sont aussi une bonne solution pour limiter la pollution intérieure. Concernant les tissus, le lin et le chanvre sont préférables au coton. Pour les sols, le bambou ou linoléum sont très écologiques. D'une manière générale, il convient d'éviter les meubles en aggloméré et tous les produits contenant de la colle ou des vernis. Je conseille également au public de bien laisser aérer leurs tapis neufs à l'extérieur avant de l'installer. R. : Les Français s'intéressent-ils à la décoration écologique ? E.L. : En déclaratif, 40% disent essayer d'intégrer l'écologie dans leur décoration. Mais dans les faits, cela se traduit peu notamment parce que les consommateurs trouvent peu de produits répondant à cette attente ou ne savent pas très bien où se renseigner. R. : Les enseignes doivent donc encore faire de gros efforts ? E.L. : Oui. On constate quelques efforts ici et là mais de manière trop irrégulière. Botanic ou encore Conforama vont proposer des produits certifiés mais pas sur tous les produits. Les produits labellisés sont particulièrement présents dans le rayon des meubles de jardin. La prise de conscience est en train de se faire, mais il va falloir encore un peu de temps pour que toutes les enseignes généralisent les produits décoratifs écolo.